

DÉPARTEMENT
DU RHONE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE d IRI GNY

ARRONDISSEMENT

de Lyon

CANTON

d St-Genis-Laval

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet :

Création d'une rue
"Daisy GEORGES-MARTIN"

Séance du 18 mai 1945

Compte rendu affiché le 20 mai

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mai

Nombre des Conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 16

Président : M. MOULIN-JACQUARD

Secrétaire élu : M. MOURON

Membres présents à la séance : MM. MOULIN-JACQUARD, LACOMBE, GUERIN, BELIN, DUNAND, BRESSIEUX, GALLEMARD, VERD, DELEUZE, MARTIN, EGASSE, GIRARD, GRANDJEAN, PAGE, SAUNIER, MOURON

Membres absents, décédés ou démissionnaires : MM. néant

Sur la proposition de M. SAUNIER, M. le Maire expose au Conseil qu'en vue de perpétuer le souvenir de la RESISTANCE FRANCAISE PENDANT l'OCCUPATION ALLEMANDE et d'honorer spécialement une habitante d'Irigny martyrisée pour la France et son idéal lors du massacre de St-Genis-Laval, le 20 aout 1944.

Il propose de donner à la rue où se trouve la propriété de la famille de Mademoiselle MARTIN, le nom de :

rue Daisy GEORGES-MARTIN

Martyre de la Résistance à St-Genis-Laval

le 20 aout 1944

Où l'exposé de M. le Maire, le Conseil approuve son initiative à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé tous les membres présents

Pour extrait certifié conforme aux Registres
Irigny, le quatre juillet mil neuf cent quarante cinq

Le Maire



Handwritten signature of M. Moulin-Jacquard

VU et APPROUVE

Lyon, le 26 juin 1945

Pour le Préfet du Rhône

Le Secrétaire Général Délégué

signe; illisible